BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 925

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Ventes et cessions

332 390 566 RCS Saint-Étienne.
STEPHANIX.
Forme : Société anonyme.
Capital : 2800000 EUR.
Adresse : 10, rue Jean Moulin, 42150 La Ricamarie.
Précédent propriétaire : 349 477 042 RCS Lille Métropole. **S.I.A. MEDICAL.** 332 390 566 RCS Saint-Étienne.
STEPHANIX.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : DATE DE L'ACTE : 03/04/2018 SOCIETE ABSORBANTE : - La société STEPHANIX, SA au capital de 2.800.000 €, siège social : ZI du Bayon 10 rue Jean Moulin 42150 LA RICAMARIE, 332 390 566 RCS SAINT ETIENNE, SOCIETE ABSORBEE : - La société SIA MEDICAL SAS au capital de 175.000 €, siège social : Domaine du Buisson 9 rue des Entrepreneurs 59700 MARCQ EN BAROEUL, 349 477 042 R. C. S LILLE METROPOLE - Montant de l'actif : 2.735.021 € - Montant du passif : 1.680.427 € - Apport net (comptable) : 1.054.594 € STEPHANIX, société absorbante détenant la totalité des actions de SIA MEDICAL, société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. DATE D'EFFET :01/01/2018 Toutes les opérations actives et passives effectuées par SIA MEDICAL depuis la date du 01/01/2018 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par STEPHANIX Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à cette fusion, dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-14 et R.236-8 du Code de Commerce. Le projet de fusion a été déposé aux greffes du tribunal de commerce de ST-ETIENNE le 06.04.2018 et du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE le 10.04.2018.